



**AVIS DE COURSE
LES RILLAUDS – NDC VOILE**

A ANGERS LAC DE MAINE - LE 10 DECEMBRE 2023

1. L'EPREUVE EST REGIE PAR :

- Les règles de course internationales pour ISAF 2021-2024
- Les règles de classe et les règles de jauge des séries concernées
- Les règlements des championnats Fédéraux et des Classements Nationaux
- Les prescriptions de la Fédération Française de Voile
- Le présent avis de course
- Les instructions de courses et leurs annexes

2. CLASSES CONCERNEES :

La régata est ouverte à tous les dériveurs et les planches à voile.

3. PROGRAMME :

DIMANCHE 4 DECEMBRE 2022

13 h mise à disposition du Comité de course.
Heure limite pour le lancement du dernier départ 16h30.
Palmarès : le soir lors de l'apéritif.

4. CLUB ORGANISATEUR :

NDC Voile ANGERS
75 avenue du lac de Maine
49000 ANGERS

5. LIEU DE LA REGATE :

Lac de Maine Angers

6. INSCRIPTIONS :

DIMANCHE 10 DECEMBRE 2023 : 11H A 12H30 Accueil, Inscriptions

Pièces à fournir sur place : - la licence FFVoile 2023,

- pour les mineurs : l'autorisation parentale + licence compétition ou un certificat médical.

7. DROITS D'INSCRIPTION :

Aucun droit d'inscription n'est demandé.

8. PARCOURS : Voir instructions de course

RENSEIGNEMENTS : 02 41 73 83 00 – contact@ndcvoileangers.com

RAPPEL/ La circulation automobile est interdite sur le parc de loisirs ; il est donc demandé de déposer le matériel de navigation et de ressortir se garer sur les parkings extérieurs.

LE LAC DE MAINE EST UN PLAN D'EAU MUNICIPAL INTERDIT A LA NAVIGATION DES EMBARCATIONS A MOTEUR SAUF SECURITE.